



## La Ville de Grenoble finaliste du Prix New European Bauhaus 2023 !

**Du 2 mai au 2 octobre 2022, le Bivouac à la Bastille était un projet-phare de Grenoble Capitale Verte 2022, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse, l'École Nationale d'Architecture de Grenoble (ENSAG) et le Comité de l'Isère des clubs alpins et de montagne (FFCAM).**

Près de 1700 personnes – en groupe ou en famille – ont ainsi pu passer une nuit à la belle étoile comme si elles étaient dans un refuge en haute montagne, en compagnie d'un gardien qualifié. Les groupes étaient pour la plupart des jeunes qui ne fréquentent jamais ou peu la montagne, et des familles des quartiers populaires mobilisées par les maisons des habitants.

Ce projet est aujourd'hui finaliste du Prix New European Bauhaus 2023, dans la catégorie « champions d'éducation » pour des initiatives de reconnexion avec la nature. Ce prix décerné depuis 2021 par la Commission Européenne récompense 15 initiatives exemplaires combinant durabilité, esthétique et inclusion, soit les trois valeurs fondamentales du nouveau Bauhaus européen. Lancé par la présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union de 2020, cette initiative a été conçue conjointement avec des milliers de personnes et d'organisations dans toute l'Europe et au-delà. Créative et interdisciplinaire, elle invite tous les Européens à imaginer et construire ensemble un avenir durable et inclusif, qui soit beau pour les yeux, l'esprit et l'âme.



Bivouac à la Bastille © drone Ville de Grenoble 2022

Chaque prix est doté de 15 000€ ou de 30 000€. Le projet bivouac à la Bastille (Urban Bivouac en anglais) fait partie des 61 projets finalistes pour 2023, sélectionnés parmi 1430 candidatures. Les projets lauréats seront choisis le 21 juin par un jury international réuni à Bruxelles.

Ce projet ayant démontré sa pertinence, la Ville souhaite qu'il se poursuive afin que de nouvelles personnes puissent à leur tour bénéficier des 4 cabanes et de l'abri couvert créés par des étudiants de l'ENSAG. Dans la mesure où le déploiement permanent à la Bastille est incompatible avec les règlements, le Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNRC) se propose de reprendre les cabanes pour les déployer ailleurs dans le parc. Le lundi 15 mai, le conseil municipal aura à voter la cession des cabanes au PNRC.